

Image not found or type unknown



Achat appartement sur plan

Par **agjp63**, le **25/11/2009 à 10:27**

Bonjour, j'ai acheté un appartement neuf sur plan et je me rends compte que les travaux ne sont pas faits correctement (plafonds voilés, parquet mal posé, portes abimées) j'ai essayé de voir le promoteur et architecte pour le faire part de mon mécontentement , mais tous deux refusent la discussion et attendent la réception de travaux. Le promoteur m'a menacé et me dit que je n'ai pas le droit de suivre les travaux et de pénétrer dans l'appartement tant que la réception et remise des clés ne s'est pas faite. Est ce vrai?rnrnMerci